



Notre rôle d'élu est de veiller à la continuité et à la qualité du service public.

Assurer la gestion urbaine d'une ville comme la nôtre nécessite de nombreux moyens humains et financiers.

En effet, peu de gens prennent conscience que les réseaux aériens ou souterrains sont la propriété des communes et que leur gestion est pour le moins onéreuse.

C'est la raison pour laquelle nous travaillons en partenariat avec des syndicats qui assurent à notre place le suivi de l'ensemble de ces infrastructures.

Sans eux, les villes n'auraient pas les moyens d'entretenir et de développer de tels ouvrages.

Je tenais, à cet égard, à saluer l'implication particulière d'Anne Bernardin, Maire-adjoint en charge de l'emploi, de la formation et des transports, qui représente efficacement la ville au sein de ces différents syndicats.

Cette mission est essentielle puisque les orientations définies par ces organismes ont des conséquences souvent importantes pour le développement des villes où la qualité et le coût des services publics, est en jeu.

Si notre rôle d'élu est de veiller à la continuité et à la qualité du service public rendu à la population, nous avons, par ailleurs, le devoir de contrôler l'affectation des dépenses et des investissements faits par ces organismes.

A ce titre, sachez que tous leurs rapports d'activités sont disponibles, soit sur leur site Internet, soit lors des séances du Conseil municipal, lorsque l'ordre du jour le prévoit et ce, en totale transparence.

**Le Maire,
Conseiller régional d'Ile-de-France
Jacqueline EUSTACHE-BRINIO ✱**

Le cycle
de l'eau

L'énergie

Le syndicat
Emeraude

Les syndicats

En tant que dernier échelon de l'Etat, les collectivités locales sont chargées d'assurer un certain nombre de services à la population. Afin d'offrir des services publics de qualité, une partie d'entre eux est confiée à des syndicats intercommunaux. Ces syndicats permettent ainsi d'en mutualiser leurs coûts.

Si Saint Gratien adhère à 9 syndicats intercommunaux, peu de gens en connaissent réellement leur existence et leurs compétences. Cette "lettre du Maire" consacrée à ces divers syndicats, vous permettra de mieux comprendre leur fonctionnement parfois méconnu.

Le cycle de l'eau

Comme on a pu l'expliquer dans le numéro 25 de la "lettre du Maire", l'eau connaît plusieurs "cycles" depuis son pompage, son épuration et finalement son évacuation. Trois syndicats interviennent dans toutes ces étapes.

Le syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF)

Alimenter en eau potable près de 4 millions de franciliens n'est pas une mince affaire. En effet, avec ses 144 communes adhérentes et ses 514 000 abonnés, le SEDIF, créé en 1923, est l'un des syndicats intercommunaux les plus importants d'Ile-de-France.

Grâce à la mutualisation des moyens, les communes se voient déchargées de l'entretien et de la gestion des réseaux d'eau potable. Par ailleurs, le SEDIF s'occupe du traitement de l'eau pompée dans la Seine, l'Oise et la Marne, pour produire de l'eau potable. A cette fin, 3 usines sont implantées en Ile-de-France (Choisy-le-Roi, Méry-sur-Oise et Neuilly-sur-Marne).

Le SEDIF produit, aujourd'hui, 1 million de mètres cubes d'eau par jour, elle même acheminée dans les foyers par plus de 8700 km de canalisations. Pour garantir une eau potable de qualité, plus de 250 000 analyses sont opérées tous les ans.

Renseignements :
www.sedif.com

250 000

**C'est le nombre
d'analyses opérées tous
les ans par le SEDIF**

Le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP)

Le SIAAP transporte et épure, chaque jour, 3 millions de m³ d'eaux usées de l'agglomération parisienne, grâce à un réseau de canalisation de plus de 2300 km de longueur.

Le SIAAP épure et stocke dans ses quatre usines de traitement, les eaux usées qui sont débarrassées des pollutions carbonées, azotées et phosphatées qu'elles contiennent avant d'être rejetées dans la Seine et dans la Marne.

En complément de ce traitement des eaux usées, les eaux pluviales sont stockées dans six bassins de retenue.

Le SIAAP regroupe 180 communes du Val d'Oise, de l'Essonne, des Yvelines et de la Seine et Marne soit plus de 8 millions de franciliens.

Renseignements : www.siaap.fr

Le syndicat intercommunal d'assainissement de la Région d'Enghien-les-bains (SIARE)

Avant d'être traitées par le SIAAP, les eaux usées de la commune sont collectées par le SIARE. Ce syndicat regroupe 21 communes de la Vallée de Montmorency.

Créé en 1929, il a pour mission de construire, d'entretenir et d'exploiter les ouvrages intercommunaux nécessaires à l'évacuation des eaux usées, dans le respect de la préservation de l'environnement, puis de les acheminer vers les infrastructures du SIAAP.



Le syndicat Emeraude



Le syndicat Emeraude est composé de 19 communes dont Saint Gratien. Il est chargé de gérer la collecte des ordures ménagères, d'en assurer le traitement et de prévoir pour l'avenir des solutions cohérentes et durables aux problèmes complexes de la gestion des déchets ménagers.

Depuis 2002, c'est la CAVAM (Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency) qui gère la relation avec le syndicat Emeraude

L'énergie

Tout comme pour l'eau, alimenter une ville en électricité ou en gaz nécessite d'importants équipements. Contrairement à ce que tout le monde pourrait penser, si EDF-GDF a le monopole de production et de distribution de l'énergie, ces deux entreprises publiques ne sont pas propriétaires des réseaux de distribution, ils appartiennent aux collectivités.

L'énergie est utilisée en de multiples points du territoire communal pour des usages très différents : chauffage et éclairage des bâtiments, éclairage public... La commune adhère à 2 syndicats dont les compétences sont relatives au gaz et à l'électricité.

Le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF)



Interlocuteur de référence, le SIGEIF représente et défend le service public de la distribution du gaz et de l'électricité en Ile-de-France pour 4,9 millions d'habitants. Créé en 1904 à l'initiative de 55 communes de la banlieue de Paris, il organise, depuis cette date, la distribution publique du gaz et, depuis 1994, celle de l'électricité.

Le SIGEIF qui représente les 176 communes adhérentes dont Saint Gratien, défend leurs intérêts auprès des concessionnaires EDF et GDF, et leur sert d'interlocuteur. Il veille à la bonne exécution des contrats de concession et à la maintenance des réseaux de distributions.

Renseignements : www.sigeif.fr

puisque c'est une compétence obligatoire.

Le syndicat Emeraude gère également l'organisation et l'exploitation de la déchetterie implantée sur la commune du Plessis-Bouchard.

Cette année, le Syndicat Emeraude, avec l'appui de la Municipalité et en partenariat avec le bailleur SCIC Habitat Ile de France, a mis en place dans le quartier des Raguenets un nouveau procédé de collecte des déchets : les bornes enterrées. Ce nouveau principe allie à la fois efficacité, modernité, économie et respect de l'environnement des

Le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO)



Enfouissement des réseaux rue du Général Leclerc

Le SMDEGTVO, regroupant 100 communes, gère les relations entre les concessionnaires (EDF, GDF, France Télécom) et les collectivités territoriales.

Il subventionne chaque année les communes dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques. A Saint Gratien, par exemple, le SMDEGTVO a ainsi contribué financièrement à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, en partenariat avec les concessionnaires, du boulevard de la République, de la rue Simon Hayem, de la rue du Général Leclerc ou encore du boulevard Pasteur.

Il calcule également le montant des redevances de concession versées aux communes par les concessionnaires.

Renseignements au 01 30 38 27 79

Enfin, au-delà de ces syndicats spécifiques, la commune adhère également à trois autres syndicats intercommunaux : le SIEREIG (crèche à horaires décalés, le centre d'aide par le travail et le réseau Valmy, entre autres), le syndicat Intercommunal de la Piscine des Bussys et le SIVOM.

4,9 millions
C'est le nombre d'habitants
en Ile-de-France
représenté par le SIGEIF

habitants. Vu le succès rencontré par cette nouvelle solution, le syndicat Emeraude va étendre ce procédé à plusieurs communes.

Renseignements : www.syndicat-emeraude.com



Conteneurs enterrés aux Raguenets